

Programme pour la succession entrepreneuriale

Référence : BS. « Nouveau programme de relève entrepreneuriale. » *Acadie Nouvelle*, 9 octobre 2015.

Mots-clés : savoir; succession; mentorat.

Contexte :

Une agence de développement économique d'une région du Nouveau-Brunswick vient de lancer un tout nouveau programme de relève entrepreneuriale.

Problème identifié :

L'organisation a contacté plus de 400 entrepreneurs de cette région dont plus de 25 % n'ont pas encore élaboré de plan de relève entrepreneuriale. Advenant la fermeture de ces entreprises, il y aurait un impact négatif important sur le développement économique de la région, puisque ce sont toutes des entreprises qui ont beaucoup de succès et qui contribuent énormément au développement régional.

Causes du problème :

La relève entrepreneuriale et le transfert d'expertises sont souvent peu planifiés, et les entrepreneurs évaluent mal l'ampleur de ces tâches.

Objectifs à atteindre :

L'organisation a donc décidé de jumeler des étudiants ou des gens de la communauté qui aimeraient se lancer en affaires avec des entrepreneurs désirant trouver une relève et transférer leurs expertises. Ce jumelage profitera aux deux parties : le mentor pourra planifier les étapes d'une succession ou du moins envisager la charge de travail que cela peut représenter pour la bonne continuité de son entreprise après son départ, et le mentoré pourra profiter du transfert de connaissances d'un entrepreneur expérimenté.

Solution envisagée :

Le programme de relève entrepreneuriale consistera en des rencontres entre le mentor et le mentoré de deux à quatre heures par semaine pour une durée maximale de six semaines.

Mise en œuvre de la solution :

Le projet commencera à jumeler des stagiaires aux entrepreneurs.